

L'Adresse—M. Malépart

● (1640)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): J'ai le regret de dire que je n'ai entendu aucun mot antiparlementaire et je considère donc qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Le député de Bourassa (M. Rossi) désire-t-il invoquer le Règlement?

[Français]

M. Rossi: Sur le même rappel au Règlement. Comment ce député, monsieur le Président, qui n'était même pas à la Chambre, peut-il faire un rappel au Règlement sur un mot qu'il a peut-être entendu parce qu'il s'est dépêché de demander à son collègue de Beauharnois—Salaberry (M. Hudon) s'il avait dit ce mot-là. Le député n'était même pas à la Chambre et il vient faire un rappel au Règlement.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je ne crois pas non plus qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. Je considère qu'il s'agit d'un débat et si le député désire se lancer dans un débat, je n'ai aucune objection. La parole est au député de Mont-réal—Sainte-Marie (M. Malépart).

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, le député de Bellechasse (M. Blais) vient de démontrer clairement l'hypocrisie parlementaire. Mon collègue de Bourassa (M. Rossi) avait raison: il n'était pas ici, monsieur le Président.

J'aimerais continuer mon discours. J'étais au niveau...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de donner la parole à l'honorable secrétaire parlementaire, je tiens à dire qu'à mon avis, nous ne devrions pas nous attarder sur la présence ou à l'absence d'un député de la Chambre. Il y a des téléviseurs à l'extérieur, dans les deux halls, et naturellement, les députés ont la possibilité de voir ce qui se passe à la Chambre, qu'ils soient derrière les rideaux ou non. Là n'est pas la question. Je dis simplement que les députés n'ont pas à signaler la présence ou l'absence de collègues.

M. Rossi: Monsieur le Président, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement. Monsieur le Président, je ne parle pas de sa présence ou de son absence. Le fait est, cependant, qu'il a dû demander à son collègue de Beauharnois si ce mot avait été utilisé ou non. C'est différent.

Le président suppléant (M. Paproski): Nous devrions poursuivre le débat. Le secrétaire parlementaire veut-il faire un autre rappel au règlement?

M. Blais: Oui, monsieur le Président, je voudrais faire un autre rappel au Règlement.

[Français]

M. Blais: C'est un autre rappel au Règlement, monsieur le Président. Il a reparlé encore d'hypocrisie à l'égard d'un autre député de la Chambre. Je considère que c'est un langage totalement inadéquat, antiparlementaire.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): J'examinerai les feuillets bleus demain et si je m'aperçois qu'on a effectivement tenu un langage antiparlementaire, je prendrai une décision en conséquence.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, j'ose espérer que le temps que le député a fait perdre à la Chambre ne sera pas pris sur mon temps de parole.

Monsieur le Président, je vais continuer au niveau... et soyez assuré que je suis ici pour dire la vérité et si cela déplaît à mon collègue de Bellechasse, je vais continuer à dire la vérité sur mon comportement.

Monsieur le Président, j'aimerais toujours comparer le discours du Trône de 1984 avec celui de 1986. Quelles ont été les conséquences pour les personnes âgées? Je le répète, cela a été la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse, la discrimination au niveau des allocations au conjoint, à l'égard des personnes célibataires, séparées ou divorcées, les coupures auprès des préretraitées qui eux avaient le droit de retirer des prestations d'assurance-chômage. Tout à coup, le gouvernement, en cours de route, a décidé de couper de façon unilatérale sans aviser ces gens-là et même, très souvent, des députés conservateurs avaient avisé les personnes comme quoi elles étaient dans leur droit. Monsieur le Président, ces gens-là ont été pénalisés. Les coupures qui ont été faites dans le Programme Nouveaux horizons et le refus de tous les projets de services à domicile pour les personnes âgées... Je comprends la réaction des députés conservateurs qui souhaiteraient qu'ici on ne dise pas la vérité et qu'on essaie de cacher cette vérité-là que la population a été clairement trompée dans le discours de 1984 et que ces gens-là ont raison de douter de la parole du gouvernement, du premier ministre et du discours du Trône de 1986, compte tenu de l'absence de propositions concrètes.

C'est la même chose au niveau des familles, et je le répète, cela a été les familles au niveau de la désindexation des allocations familiales. On se rappelle, l'an passé, les gens ont perdu 55 millions de dollars au niveau de la désindexation des allocations familiales.

On se rappelle que les modifications au niveau du crédit d'impôt-enfant ont grandement affecté les familles à moyen et à faible revenu. On se rappelle aussi que, dans le Budget, le gouvernement a décidé d'établir des classes de familles, soit deux catégories de classes de familles, ceux ayant un salaire inférieur à 15 000\$ reçoivent le crédit d'impôt-enfant et auront un remboursement anticipé, et ceux qui reçoivent un salaire de 24 000\$ auront le plein montant de crédit d'impôt-enfant par une décision du gouvernement, mais eux ne recevront pas, de cette façon-là, de crédit d'impôt-enfant anticipé.

Monsieur le Président, compte tenu que le ministre d'Etat (Jeunesse) (M. Charest) est revenu à la Chambre des communes et compte tenu qu'il n'y avait rien dans le discours du Trône de 1984 et que rien n'a été fait au niveau de la jeunesse et qu'en 1986, encore une fois, ce ne sont que des paroles.

Monsieur le Président, je suis content que le ministre d'Etat (Jeunesse) ait repris les propos. Si le ministre veut dire que la journaliste de *La presse canadienne* a induit la population en erreur, il devra en subir les conséquences car je verrai la journaliste pour lui transmettre les propos du ministre d'Etat (Jeunesse) en ce qui concerne sa déclaration, savoir: Qu'il était temps que la jeunesse s'intéresse à d'autres choses que la paix, le désarmement et l'environnement, ce qui risque de devenir un ghetto pour eux, nous exprime-t-il.